

Exercice 1995 - Ouverture de crédits d'investissement

M. LE MAIRE, Rapporteur : Depuis l'année 1986, la Ville de Besançon adopte son budget primitif au cours du premier trimestre de l'exercice auquel il s'applique. Cette procédure sera reconduite pour l'exercice 1995.

La loi d'Amélioration de la Décentralisation n° 88.13 du 5 janvier 1988 prévoit dans son article 15 que «jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider ou mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption».

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 1995 quelques crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 1995. Le détail de ces ouvertures figure aux tableaux ci-après :

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1994	Crédits à ouvrir avant vote BP 1995
00200 - Cabinet - Relations Publiques	BUDGET PRINCIPAL		
901 12 2147 00515	Eclairage public et signalisation - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la Communication	78 000	78 000
00300 - Communication			
900 0 2147 00515	Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la Communication	50 000	73 000
20500 - Administration Générale			
900 0 2140 00510	Services administratifs - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de l'administration	20 000	9 000
30000 - D.G.S.T.			
901 5 132 84008	Espaces verts et jardins - Frais d'études ou de recherches - Protocole environnement		16 000
903 50 235 00506	Terrains d'éducation physique - Autres travaux communaux - Domaine des sports		40 000
30900 - Electricité- Chauffage			
900 0 2147 00505	Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'informatique	10 000	2 500
900 0 2147 00510	Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'administration	35 000	8 500
900 0 232 00505	Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'informatique	100 000	20 000
900 0 232 00510	Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	20 000	5 000
901 12 233 89039	Eclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Conformité et centralisation du réseau éclairage public	1 200 000	300 000
901 12 233 89040	Eclairage public et signalisation - Travaux de voies et réseaux - Extension et modernisation du réseau éclairage public	1 800 000	450 000
902 7 2147 89042	Réseaux câblés - Autre matériel, outillage et mobilier - Installations radio-téléphoniques	50 000	12 500
902 7 232 86012	Réseaux câblés - Travaux de bâtiments - Centraux téléphoniques	40 000	10 000

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1994	Crédits à ouvrir avant vote BP 1995
30900 - Electricité- Chauffage (suite)			
902 7 232 89041	Réseaux câblés - Travaux de bâtiments - Installations téléphoniques intérieures	80 000	20 000
903 1 232 00502	Ecoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'enseignement	500 000	125 000
906 4 235 00510	Ateliers municipaux - Autres travaux communaux - Domaine de l'administration	40 000	10 000
908 6 132 00510	Ensembles et groupes immobiliers - Frais d'études - Domaine de l'administration	44 000	11 000
908 6 2147 00510	Ensembles et groupes immobiliers - Autres matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'administration	30 000	7 500
908 6 232 00506	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine des sports	90 000	22 500
908 6 232 00510	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	450 000	110 000
908 6 232 81009	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations électriques	200 000	50 000
908 6 232 81010	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Mise en conformité des installations de chauffage	100 000	25 000
908 6 232 84005	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Télématique pour la gestion des chaufferies	100 000	25 000
908 6 232 92037	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Intervention dans le domaine de la sécurité		50 000
32000 - Parc Auto Déchets			
901 0 2147 00511	Equipement en moyens techniques - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	960 000	240 000
901 0 2150 00511	Equipement en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc automobile et matériels divers	2 510 000	400 000
906 4 2147 00511	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	80 000	20 000
906 90 2147 83006	Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fonds de renouvellement UJOM	2 800 000	700 000
33000 - Bâtiment			
900 0 2140 00510	Services administratifs - Mobilier et matériel administratifs - Domaine de l'administration	180 000	45 000
900 0 232 89134	Services administratifs - Travaux de bâtiments - Services administratifs - Grosses réparations et restaurations	400 000	100 000
900 4 232 89133	Édifices culturels - Travaux de bâtiments - Travaux dans les édifices culturels	195 000	40 000
903 1 232 00502	Ecoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Domaine de l'enseignement	835 000	300 000
903 1 232 94010	Ecoles du premier degré - Travaux de bâtiments - Groupe scolaire Rivotte - Restructuration	2 500 000	900 000

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1994	Crédits à ouvrir avant vote BP 1995
33000 - Bâtiment (suite)			
903 59 232 95053	Autres équipements de sports et de jeunesse - Travaux de bâtiments - Piscine La Fayette		800 000
903 61 232 89056	Musées - Travaux de bâtiments - Citadelle et parc zoologique	345 000	150 000
903 64 232 93034	Salles de spectacles - Travaux de bâtiments - Rénovation du Théâtre	18 000 000	5 000 000
903 91 232 93025	Vie associative - Vie des quartiers - Travaux de bâtiments - Maison de Quartier Saint-Claude	250 000	250 000
904 6 232 00504	Etablissements pour enfants - Travaux de bâtiments - Domaine de l'action sociale	200 000	50 000
906 4 2147 00511	Ateliers municipaux - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine du parc automobile et matériels divers	220 000	30 000
908 6 2144 00510	Ensembles et groupes immobiliers - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de l'administration	65 000	15 000
908 6 232 92037	Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Interventions dans le domaine de la sécurité	600 000	100 000
35000 - Voirie			
901 9 233 90035	Autres équipements de voirie - Travaux voies et réseaux - Programme local de sécurité routière	630 000	315 000
901 9 235 84002	Autres équipements de voirie - Autres travaux communaux - Entretien des berges du Doubs		100 000
904 9 235 95050	Autres équipements sanitaires et sociaux - Autres travaux communaux - Installation forains		300 000
47070 - Vie des Quartiers et Associative			
903 91 2147 00509	Vie associative - Vie des quartiers - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la culture	20 000	7 808
45000 - Bibliothèques			
903 63 2141 89032	Equipement scolaire et culturel - Mobilier et matériel culturels - Ouvrages	50 000	21 000
52010 - Musée Beaux-Arts			
903 61 2169 00509	Musées - Oeuvres et objets d'art - Domaine de la culture	100 000	25 000
903 61 235 00509	Musées - Autres travaux communaux (restauration d'oeuvres d'art) - Domaine de la culture	90 000	22 500
	Autres crédits hormis ceux inscrits au chapitre 925 (crédits afférents au remboursement de la dette)	95 896 667	
	Total budget principal	131 963 667	11 771 808
	Limite des 25 %	<u> </u> x 25 %	
		32 990 917	

Imputations	Libellés	Crédits votés en 1994	Crédits à ouvrir avant vote BP 1995
38000 - Assainissement	BUDGET ASSAINISSEMENT		
893 2154 00513	Matériel industriel - Domaine de l'assainissement	175 000	15 000
893 2172 00513	Matériel spécifique d'exploitation - Domaine de l'assainissement	270 000	55 000
893 2315 00513	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Domaine de l'assainissement	400 000	150 000
893 2315 80800	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux divers station (télécommande)	200 000	50 000
893 2315 85801	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Compostage de boues	55 000	50 000
893 2315 86800	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux neufs - Grosses réparations à la station	2 428 300	150 000
893 2315 89117	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux neufs - Grosses réparations aux égouts	2 100 000	300 000
	Autres crédits hormis ceux afférents au remboursement de la dette	10 917 000	
	Total budget assainissement	16 545 300	770 000
	Limite des 25 %	<u> </u> X 25 %	
		4 136 325	
	Total général des crédits d'investissement du BP 1995 votés par anticipation		12 541 808

M. JACQUEMIN : J'avais simplement, Monsieur le Maire, une petite question à poser sur la rénovation du Théâtre. Nous avons voté un crédit d'ensemble de 20 MF toutes taxes comprises dans la séance de décembre 1993.

M. LE MAIRE : Non, 18 MF.

M. JACQUEMIN : J'ai ressorti la délibération et j'ai trouvé 20 MF TTC. 18 MF ne correspondraient même pas à un hors taxes. Je ne sais pas pourquoi il est inscrit 18 MF en page 3 du présent rapport, nous avons voté 20 MF.

Mme VIEILLE-MARCHISET : On a voté l'avant-projet définitif à 23 MF mais on n'a budgété que 18 MF sur 1994.

M. JACQUEMIN : Il y a eu une délibération à 23 MF ?

Mme VIEILLE-MARCHISET : Oui.

M. JACQUEMIN : J'étais resté sur une délibération qu'on m'a ressortie dans ma permanence cet après-midi, à 20 MF et je ne m'expliquais pas qu'il y ait 18 MF + 5 MF = 23 MF. Si on a délibéré, autant pour moi, mais je souhaiterais qu'on m'indique à quel moment on l'a fait. Sinon je ne comprendrais pas qu'on en soit à voter 5 MF de plus déjà pour 1995.

M. LE MAIRE : Les chiffres d'investissement que j'avais étaient 23 MF, 18 MF ont été budgétés en 1994 donc on y ajoute 5 MF en 1995. Mais on reverra définitivement ce dossier de théâtre.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.